

## THLASPI BURSA-PASTORIS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

Autre dénomination homéopathique : **Capsella bursa-pastoris**

La drogue Thlaspi bursa-pastoris est constituée par la plante entière fleurie fraîche *Capsella bursa-pastoris* (L.) Medikus.

### IDENTIFICATION

*Capsella bursa-pastoris* (L.) Medikus est une plante annuelle pubescente, d'environ 50 cm de hauteur, à tige dressée portant des feuilles inférieures pennatiséquées, disposées en rosette sur le sol et des feuilles caulinaires, petites, dentées embrassant la tige. La racine est pivotante.

Les fleurs blanches, très petites, à 4 sépales dressés, 4 pétales égaux et libres entre eux et 6 étamines tétradynames sont groupées en corymbes terminaux.

Le fruit est une silicule verte, aplatie et triangulaire renfermant de nombreuses graines oblongues et rougeâtres.

### SOUCHE

La teinture mère de Thlaspi bursa-pastoris est préparée à la teneur en éthanol anhydre de 65 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie fraîche *Capsella bursa-pastoris* (L.) Medikus, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

### CARACTÈRES

*Aspect* : liquide verdâtre.

### IDENTIFICATION

- A. À 2 mL de la teinture mère de Thlaspi bursa-pastoris, ajoutez 1 mL d'une *solution de ninhydrine R* à 1 pour cent m/V dans l'*éthanol R* à 96 pour cent. Chauffez. Il apparaît une coloration bleu-violet (acides aminés).
- B. À 1 mL de la teinture mère de Thlaspi bursa-pastoris, ajoutez 0,1 mL de la *solution de chlorure ferrique R1*. Il apparaît une coloration brun-vert (polyphénols).
- C. À 1 mL de la teinture mère de Thlaspi bursa-pastoris, ajoutez 9mL d'*eau R* et agitez. Il se forme une mousse abondante (saponosides).
- D. Opérez par chromatographie sur couche mince (22.27) en utilisant une plaque recouverte d'un gel de silice approprié.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

*Solution à examiner.* Teinture mère.

*Solution témoin.* Dissolvez 10 mg de *rutine R* et 10 mg de *lutéoline R* dans du *méthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 30  $\mu$ L de la solution à examiner et 10  $\mu$ L de la solution témoin. Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 11 volumes d'*acide acétique glacial R*, de 11 volumes d'*acide formique anhydre R*, de 27 volumes d'*eau R* et de 100 volumes d'*acétate d'éthyle R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution témoin présente deux bandes de fluorescence brune de  $R_f$  voisin de 0,40 (rutine) et 0,95 (lutéoline). Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence bleue située un peu au-dessous de celle correspondant à la rutine, une bande de fluorescence brune (lutéoline) située sous la bande de fluorescence rouge du front du solvant. Pulvérisez sur la plaque, une *solution de diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution témoin présente deux bandes de fluorescence orangée de  $R_f$  voisin de 0,40 (rutine) et 0,95 (lutéoline). Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence orangée de  $R_f$  voisin de 0,25, une bande de fluorescence jaune-vert de  $R_f$  voisin de 0,30, une bande étalée de fluorescence orangée plus ou moins intense située au niveau de celle correspondant à la rutine et une bande de fluorescence orangé vif (lutéoline) située sous la bande de fluorescence rouge du front du solvant.

- E. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte d'un gel de silice approprié.

*Solution à examiner.* Teinture mère de *Thlaspi bursa-pastoris* à examiner.

*Solution témoin (a).* Dissolvez 10 mg de *proline R* dans 5 mL d'*eau R* et complétez à 10 mL avec de l'*éthanol à 96 pour cent R*.

*Solution témoin (b).* Dissolvez 10 mg d'*acide gammaaminobutyrique R* dans 5 mL d'*eau R* et complétez à 10 mL avec de l'*éthanol à 96 pour cent R*.

*Solution témoin (c).* Dissolvez 10 mg de *valine R* dans 5 mL d'*eau R* et complétez à 10 mL avec de l'*éthanol à 96 pour cent R*.

*Solution témoin (d).* Dissolvez 10 mg de *leucine R* dans 5 mL d'*eau R* et complétez à 10 mL avec de l'*éthanol à 96 pour cent R*.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 20  $\mu$ L de la solution à examiner et 5  $\mu$ L de chaque solution témoin. Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 10 volumes d'*acide acétique glacial R*, de 20 volumes d'*eau R*, de 35 volumes d'*acétone R* et de 35 volumes de *butanol R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Pulvérisez sur la plaque une *solution d'isatine R* à 2 g/L dans un mélange constitué par 95 volumes de *butanol R* et par 5 volumes d'*acide acétique glacial R*. Chauffez à 100-110 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande bleu-violet de  $R_f$  voisin de 0,30 semblable quant à sa position et sa coloration à la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a), une bande rose clair de  $R_f$  voisin de 0,45 semblable quant à sa position et sa coloration à la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b) et deux bandes roses de  $R_f$  voisin de 0,50 et 0,65 semblables respectivement quant à leur position et leur coloration aux bandes des chromatogrammes obtenus avec les solutions témoins (c) et (d). Il présente également une bande rose de  $R_f$  compris entre les bandes des

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

solutions témoins (a) et (b).

#### ESSAI

**Éthanol** (2.9.1) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 0,8 pour cent *m/m*.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

**Pharmacopée française 1996**